

## **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2020**

**PRESENTS :** BAUMIER S., BERTUCCI C., BRICOUT G., CALCAGNO S., CHEVILLOTTE V., DEGIOANNI J., ETIENNE L, FABRIS J., GARINO E., GRISON S. (arrivée à la 4ème question), PELLEGRIN G., PIGNON E., REICHARDT A., TURGIS N., VIDAL M. VUILLERMOZ D

**REPRESENTES :**

BONNASSE M. par BRICOUT G.  
GIANNETTI P. par TURGIS N.  
LAURENT N. par VIDAL M.  
PASCUAL C. par VUILLERMOZ D.

**ABSENTS :** LABELLE B., LEONARDI S.,

**SECRETAIRE DE SEANCE :** Mme DEGIOANNI J.

### **1/ DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal, par 19 voix POUR, **DESIGNE** Mme Jacqueline DEGIOANNI secrétaire de séance.

### **2/ APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 DECEMBRE 2019**

Le Conseil Municipal, par 19 voix POUR, **APPROUVE** le Compte-Rendu du Conseil Municipal en date du 18 décembre 2019.

### **3/ AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE A ENGAGER, LIQUIDER, MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT L'ADOPTION DES BUDGETS PRIMITIFS (article L 1612-1 du CGCT)**

Le Conseil Municipal, par 19 voix POUR, **AUTORISE** Monsieur le Maire, jusqu'à l'adoption du Budget Primitif 2020, à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2019.

### **4/ ATTRIBUTION DE LA SUBVENTION 2020 AU FOYER RURAL - AVANCE MENSUELLE**

Le Conseil Municipal, par 20 voix POUR, **APPROUVE** l'avance mensuelle sur l'attribution de la subvention au Foyer Rural, pour un montant de 1/12ème de la subvention annuelle à compter du 01/01/2020, sur la base de la subvention 2019, soit 2 300 €/mois.

### **5/ AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION DE PROJET URBAIN PARTENARIAL AVEC MME BASA (DP83127190019)**

Le Conseil Municipal, par 20 voix POUR, **DECIDE** d'engager la réalisation des travaux de voirie et de réseaux dont le coût total estimé s'élève à 27 829.49 € HT, qui correspondent aux dépenses de travaux de raccordement réseau ERDF des parcelles B n°364, 365, 794, 1103 et 1105. lieudit La Roudelière, Chemin des Launes, à la charge de la Commune, **DECIDE** de mettre cette dépense à la charge du pétitionnaire, à savoir Mme BASA Ghislaine, **AUTORISE** Mr le Maire à signer la convention de Projet Urbain Partenarial entre la commune et Mme BASA.

### **6/ INSTAURATION DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN SUR LES ZONES U ET UA AU PLU - MODIFICATION DE LA DELIBERATION N°9 DU 26/09/2013**

Le Conseil Municipal par 20 voix POUR, **INSTAURE** le droit de préemption urbain sur l'ensemble des zones urbaines suivantes : UZA 1, UZA 2, UZA 3, UZA 4, UZA 5 et UZV1, UZV2, UZV3 du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 12 juillet 2013, **DIT** que le reste de la délibération n°9 du 26/09/2013 est sans changement, **CHARGE** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les formalités nécessaires à l'institution de ce droit de préemption

**7/ AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION AVEC LE C.D.G. 83 POUR LA PARTICIPATION DES COLLECTIVITES AUX SEANCES D'EXAMENS PSYCHOTECHNIQUES 2020**

Le Conseil Municipal, par 20 voix POUR, **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion du Var.

**8/ AUTORISATION DONNEE A MR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT A LA CONVENTION DE PRESTATIONS DE SERVICES - TARIFS 2020 AVEC L'A.I.S.T.**

Le Conseil Municipal, par 20 voix POUR, **APPROUVE** et **AUTORISE** Mr le Maire à signer l'avenant des tarifs 2020 de l'A.I.S.T.

**9/ SYMIELECVAR : RAPPORT DU CONTROLE DE CONCESSION ELECTRICITE 2018**

Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir prendre connaissance du rapport du contrôle de concession 2018 de la distribution publique d'électricité.

**10/ SYMIELECVAR : RAPPORT DU CONTROLE DE CONCESSION GAZ 2018**

Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir prendre connaissance du rapport du contrôle de concession 2018 de la distribution de gaz naturel.

**11/ M.I.A.J. : RAPPORT D'ACTIVITES 2019**

Mr le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir prendre connaissance du rapport d'activité 2019 de la M.I.A.J.

**12/ MOTION DE SOUTIEN A LA FILIERE VIGNE ET VIN FRANCAISE**

Le Conseil Municipal, par 20 voix POUR, **ADOpte** la motion de soutien à la filière vigne et vin française proposée par l'Association Nationale des Elus de la vigne et du vin.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 12

Compte-Rendu affiché le 14 février 2020.



Le Maire,

**Alain REICHARDT**

*Les pièces des dossiers présentés peuvent être consultées au Secrétariat Général.*